

A Bruxelles Woluwe - 2 années - Horaire de jour - En français
 Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**
 Domaine d'études principal : **Sciences médicales**
 Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**
 Sigle du programme: **nepe9ce**

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Structure du programme	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
- Conditions d'admission	6
- Evaluation au cours de la formation	7
- Gestion et contacts	7

NEPE9CE - Introduction

INTRODUCTION

NEPE9CE - Profil enseignement

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation comprend des stages à temps plein et des enseignements. La formation comprend 18 mois de stage clinique en neurologie pédiatrique dans des services agréés pour les candidats porteurs d'un des diplômes mentionnés dans la rubrique "Admission". Le programme détaillé des stages est fixé, dans chaque cas, par la Commission en fonction de la formation antérieure du candidat.

Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

NEPE9CE Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

La formation clinique reprise dans le programme se réalise en collaboration avec les différents centres multidisciplinaires de prise en charge de pathologies spécifiques :

- Convention de Rééducation Neuropsychologique Pédiatrique
- Centre de prise en charge des Maladies Métaboliques
- Centre de prise en charge des Enfants avec Anomalie Médullaire
- Centre de prise en charge d'Enfants avec Infirmitté Motrice Cérébrale
- Centre de prise en charge des Enfants avec Traits Autistiques
- Centre de prise en charge des Maladies Neuro-musculaires
- Groupe de Neuro-Oncologie Pédiatrique
- Centre de l'Epilepsie Réfractaire
- Suivi multi-disciplinaire d'enfants présentant une anomalie génétique : trisomie 21, délétion 22q11, ...

La formation comprend également la participation à des réunions nationales (Association Belge de Neurologie Pédiatrique) et internationales.

Cours théoriques :

Bloc
annuel
1 2

o Tronc commun (120 crédits)

o Premier bloc annuel (60 crédits)

o Enseignement obligatoire (20 crédits)

WNEPE2321	Séminaire de neurologie infantile, 1re année	Marie-Cécile Nassogne (coord.)	100h	10 Crédits	2q	X	
WNEPE2371	Diplôme interuniversitaire en neurologie pédiatrique, 1re partie (examen)	Marie-Cécile Nassogne (coord.)	100h	10 Crédits	2q	X	

o Stages (40 crédits)

WNEPE2381	Stages cliniques de neurologie pédiatrique, 1re année, 1re partie			25 Crédits	1 + 2q	X	
WNEPE2391	Stages cliniques de neurologie pédiatrique, 1re année, 2e partie			15 Crédits	3q	X	

o Deuxième bloc annuel (60 crédits)

o Enseignement obligatoire (5 crédits)

WNEPE2322	Diplôme interuniversitaire en neurologie pédiatrique, 2e partie (examen)	Marie-Cécile Nassogne (coord.)	60h	5 Crédits	2q	X	
-----------	--	--------------------------------	-----	-----------	----	---	--

o Stages (40 crédits)

WNEPE2382	Stages cliniques de neurologie pédiatrique, 2e année, 1re partie			25 Crédits	1 + 2q	X	
WNEPE2392	Stages cliniques de neurologie pédiatrique, 2e année, 2e partie			15 Crédits	3q	X	

o Mémoire (15 crédits)

WNEPE2372	Mémoire de neurologie pédiatrique			15 Crédits	2q	X	
-----------	-----------------------------------	--	--	------------	----	---	--

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

NEPE9CE - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions spécifiques d'admission

Conditions spécifiques d'admission

- Etre porteur du diplôme de docteur en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique

et

- Etre porteur d'un des Masters complémentaires (ou titre équivalent) suivants : neurologie, pédiatrie, neurochirurgie, médecine physique et réadaptation, psychiatrie orientation psychiatrie infantile.

Le contexte juridique et les modalités pratiques de cette épreuve de sélection peuvent être obtenus auprès du secrétariat. Les porteurs d'un diplôme hors Union européenne ne peuvent s'inscrire à ce programme, si ce n'est dans le cadre d'un certificat universitaire de formation spécialisée partielle d'une durée de deux ans (s'ils sont en cours de spécialisation dans leur pays d'origine) ou de formation spécialisée approfondie d'une durée d'un an (s'ils sont déjà reconnus spécialistes dans leur pays).

Commission de sélection

La commission de sélection des médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (MACCS) est composée des membres de la Commission d'enseignement auxquels s'ajoutent deux membres invités et deux membres cooptés.

Conditions particulières d'admission et d'inscription

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'épreuve finale porte sur les matières enseignées, ainsi que sur la présentation d'un mémoire. Après avoir rempli toutes les conditions exigées par la Commission d'enseignement, le candidat pourra recevoir le titre académique en neurologie pédiatrique. Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle. Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation spécialisée menant à l'agrément.

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Gestion du programme

Faculté	
Entité de la structure	SSS/MEDE
Dénomination	Faculté de médecine et médecine dentaire (<u>MEDE</u>) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/mede)
Secteur	Secteur des sciences de la santé (<u>SSS</u>) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/sss)
Sigle	MEDE
Adresse de l'entité	Avenue Mounier 50 - bte B1.50.04 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél: +32 (0)2 764 50 20 - Fax: +32 (0)2 764 50 35
Mandat(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Doyen : Françoise Smets
Commission(s) de programme	<ul style="list-style-type: none"> • Commission des masters de spécialisation et certificats en médecine (<u>MSCM</u>) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/MSCM)
Responsable académique du programme:	Marie-Cécile Nassogne

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).